

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 10 Juin 2020

Date d'affichage 10 Juin 2020

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 29

votants 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20200617-DEL_20_17_06_10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2020

Affichage : 23/06/2020



L'AN DEUX MILLE VINGT

Le DIX SEPT JUIN à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, M. Gérard GUESNE, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Eric PAPILLON, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Laurent PHILIBERT, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Gaëtan THOMAS, Mme Françoise PELLodi, M. Emmanuel BOIS, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Thierry BODIN, Mme Delphine LETESSIER, M. Christophe BISI, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, M. Emmanuel VIGNERON, Mme Marie DENONELLE, M. Nicolas GUILLARD, Mme Audrey MAMONTEIL, M. Dominique MORANCE, Mme Olivia JAMAIN, M. Lionel COURTEMANCHE, Mme Sophie DOLLON, M. Franck POTAUFEUX, Mme Edith ALIX, M. Carl GUILLEMIN.

Excusés : /

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Delphine LETESSIER a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL :
DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 32,33 et 33-1,

VU le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics modifiés,

VU le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène, et à la sécurité au travail ainsi qu'à la médecine préventive dans la fonction publique territoriale modifié,

VU la délibération en date du 30 mai 2018 fixant le nombre de représentants de la collectivité à 4 membres titulaires et 4 membres suppléants,

CONSIDERANT qu'il convient de désigner les membres qui représenteront la collectivité au sein du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres votants (29 Pour – 0 Abstention – 0 Contre),
Désigne les membres suivants pour représenter la collectivité au sein du Comité d'Hygiène, de Sécurité
et des Conditions de Travail :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Gérard GUESNE	Dominique MORANCE
Gaëtan THOMAS	Catherine CHANTEPIE
Franck POTAUFEUX	Edith ALIX
Christiane VAN RYSSEL	Eric PAPILLON

Pour Copie Conforme,
Le Maire
Didier REVEAU